

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ÉMISSION - RACHAT

DU 28/01/2025

OPÉRATION SIMULTANÉE

— UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE —

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour l'émission et le rachat de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:



ÉMETTEUR

MONTANT MINIMUM À RACHETER

MONTANT MINIMUM À ÉMETTRE

DATE DE VALEUR

: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE

: 43 372 MILLIONS DE FCFA

: 44 354 MILLIONS DE FCFA

: MERCREDI 29 JANVIER 2025

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES A RACHATER									
Montant alloué	2 500 millions	1 062 millions	5 319 millions	5 328 millions	15 663 millions	6 000 millions	500 millions	2 000 millions	5 000 millions
Dénomination	BAT-21 jours	BAT-29 jours	BAT-92 jours	BAT-129 jours	BAT-28 jours	BAT-140 jours	OAT-186 jours	OAT-235 jours	OAT-311 jours
Code ISIN	CI0000007134	CI0000007316	CI0000007514	CI0000007613	CI0000008421	CI0000008587	CI0000005500	CI0000005617	CI0000005773
Durée résiduelle	21 jours	29 jours	92 jours	129 jours	28 jours	140 jours	186 jours	235 jours	311 jours
Date d'échéance	18.févr.2025	26.févr.2025	30.avr.2025	06.juin.2025	25.févr.2025	17.juin.2025	03.août.2025	21.sept.2025	06.déc.2025
Amortissement	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples	Multiples	Multiples	Multiples	Multiples	5,20%	5,20%	5,10%

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX TITRES				
Montant alloué	15 551 millions	11 850 millions	8 817 millions	8 135 millions
Denomination	BAT-238 jours	OAT-1 ans	OAT-2 ans	OAT-5 ans
Code ISIN	CI0000008207	CI0000006151	CI0000007100	CI0000008736
Maturité	238 jours	1 ans	2 ans	5 ans
Valeur nominale	1 000 000 FCFA	10 000 FCFA	10 000 FCFA	10 000 FCFA
Prix		Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	5,30%	5,50%	5,90%
Échéances	23.sept.25	01.mars.26	24.janv.27	22.janv.30

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mardi 28 janvier 2025 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.

Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

Le Directeur de UMOA-Titres

Oulimata NDIAYE DIASSE

Dakar, le 29 janvier 2025

Le Directeur Général des Financements

Lanciné DIABY